



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

**Cadre réservé à l'administration**

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

**Construction d'un Parc Commercial de 20 635 m<sup>2</sup> de Surface de Plancher à Saint Doulchard (18230)**

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI FDC VARVE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

PATRICE LAFARGUE - PRESIDENT

RCS / SIRET

532 764 685 RCS PARIS

Forme Juridique

Société Civile Immobilière

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique  |
|---------------------------------|---|
| RUBRIQUE 36                     | Travaux en une ou plusieurs phases, l'opération créant une Surface de Plancher supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> mais inférieure à 40 000 m <sup>2</sup><br>Commune dotée d'un Plan Local d'Urbanisme |

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

#### 4.1 Nature du projet

Création et construction d'un Parc d'Activités Commerciales à ciel ouvert sur la commune de Saint Doulchard (18230) dans le Cher. Ce projet porte sur la création de deux bâtiments et espaces communs, avec station de distribution de carburants, d'une surface de 24 449 m<sup>2</sup> de toiture et 27 535 m<sup>2</sup> de voiries sur un terrain de 62 045 m<sup>2</sup> en entrée d'agglomération Berruyère. Les surfaces commerciales intégreront un hyper avec sa galerie marchande, 21 lots individuels pour un usage généraliste, ainsi qu'un lot indépendant dédié à la Restauration de type brasserie.

#### 4.2 Objectifs du projet

Apporter aux habitants de la zone de chalandise (191 000 habitants environ), une nouvelle zone commerciale développant l'activité économique et l'emploi.

Les activités envisagées respecteront les équilibres commerciaux existants, et proposera ainsi en entrée Ouest de la Ville, en continuité du pôle commercial existant, une offre généraliste à large étendue de produits permettant de regrouper les achats en un déplacement unique. Les habitudes de consommation pourront donc être rationalisées, plus simple, plus rapide et économe à tout point de vue.

Ce projet propose de créer un effet de synergie et de dynamisation sur la vocation du Pôle commercial existant.

Sa conception à l'air libre, permettra en lien avec les multiples liaisons douces et la qualité du traitement paysager, d'y créer en complément un lieu de ballade et de traversée, marquant l'entrée de Ville aujourd'hui délaissée.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La durée des travaux de réalisation s'étalera sur une durée de 10 à 14 mois environ. Le chantier fera l'objet d'une charte de chantier propre, afin de réduire les nuisances et impacts potentiellement créés par un chantier.

Les aménagements conserveront les accès au site et les circulations publiques, des circulations de service et un parc de stationnement seront créés pour le bon fonctionnement des bâtiments. Une bretelle de sortie sera également créée sur la route départementale D944.

Le plan de masse consiste à établir l'ensemble du bâtiment sur les limites Nord, Est et Ouest, rassemblant sans rupture de flux sous un grand auvent le cheminement du public. Le parc de stationnement public lui fait face, alors que les services sont disposés le long des limites Nord, Est et Ouest.

Traitement des façades avant : Composant la façade commerciale principale, des strates de matériaux différents se superposent.

- Vitrines (vitrage clair) et menuiseries aluminium laqué ton noir
- Bandeau métallique gris
- Bandeau métallique blanc
- Bandeau bois ton clair
- Auvent métallique ton gris argenté
- Auvent métallique cintré gris alu
- Poteau du auvent: poteau métallique tubulaire laqué sur fut béton ton gris
- Couverture par membrane téflon blanche

Traitement des façades donnant sur le restaurant : ·Vitrines (vitrage clair) et menuiseries aluminium laqué ton noir ·Bandeau métallique gris ·Bandeau métallique blanc ·Bandeau bois ton clair

Traitement des façades arrières: Les façades arrières reprendront en partie haute celle de l'avant avec la spécificité d'un soubassement en béton architectural clair et des panneaux métalliques nervures en pose verticale.

Traitement des façades du restaurant: Dito, le bâtiment principal sans l'auvent.

Matériaux et couleur: ·Soubassement: béton lasuré ton gris beige ·Façade au dessus du soubassement jusqu'à l'acrotère : bardage métallique nervuré et cintré moyennes ondes pose verticale ton gris aluminium (type FREQUENCE 5.43 HA de ARVAL) ·portes pleines métalliques ton gris beige

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ce projet propose de capter environ 2.3 millions de visiteurs par an soit environ 7400 visiteurs en moyenne journalière. Ces visiteurs pourront présenter un impact sur les voies routières et notamment la RD2076. On notera toutefois la proximité immédiate du projet avec le Pôle existant. Le projet va capter une grande partie de sa clientèle sur un flux existant et ne générera que peu de flux supplémentaire. La création d'un terminal de bus en entrée de site ( 2 lignes de bus) limitera d'autant plus le flux de circulation. Le site sera équipé d'un parking 740 places pour les accueillir.

Les eaux pluviales feront l'objet d'un prétraitement par séparateur hydrocarbures associé à une régulation du débit par le biais de bassins paysagers. Des rétentions étanches seront également présentes.

Le positionnement du Parc permettra sa desserte par des moyens doux [vélos, bus] qui se poursuivront au sein du Parc.

Les activités généreront des déchets de typologie connue et maîtrisées présentant des filières de valorisation.

Le bâtiment, thermiquement performant, limitera les consommations d'énergie.

Le projet dispose d'un traitement paysager spécifique qui permettra enfin l'intégration de ce terrain qui a l'heure actuelle créé un effet de trou entrée de ville.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépôt d'un permis de construire pour la construction

S'agissant d'une surface commerciale, dépôt d'un dossier de CDAC

Déclaration au titre de la loi sur l'eau - Rubrique 2150 rejet des eaux pluviales dans un fossé

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Permis de construire

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques                                | Valeur           |
|---|------------------|
| Surface du terrain - en m2                                | 62 045           |
| Surfaces imperméabilisées - en m2<br>dont voiries - en m2 | 51 984<br>27 535 |
| Surface de Plancher - en m2                               | 20 635           |

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu dit Champs des quatre vingt  
boisselés  
18230 ST DOULCHARD  
Croisement Route de Varye - RD2076  
  
Parcelles DL 203 - 206 - 208

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 2° 22' 02" 8E Lat. 47° 07' 14" 0N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

**5.1 Occupation des sols**

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

L'usage actuel du terrain est une friche entretenue sommairement par un usage agricole par convention pour entretien

La destination du sol porte sur la zone UE du PLU, dédiée aux activités économiques, vitrine de la ville, et permettant l'installation et l'extension des entreprises.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui**  **Non**

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de Saint Douichard, approuvé le 24/03/2006, modifié le 24/10/2008, le 21/10/2009 et le 14/03/2012.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui**  **Non**

**5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?   |
|--|--------------------------|-------------------------------------|---|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| en zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?                             | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il existe un PPBE dans le Cher, mais St Douichard n'est pas concernée |

|   |                                     |                                     |  |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?<br>si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune est concernée par un PPRn Inondation par crue et débordement lent approuvé le 24/05/2011 [Yevre, Moulon, Auron, Langis]<br>LE TERRAIN N'EST PAS DANS UN ZONAGE PPRI |
| dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| dans une zone de répartition des eaux ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune se situe dans la ZRE du bassin du Cher  |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| dans un site inscrit ou classé ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>   |
| d'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site Natura 2000 le plus proche est a plus de 2.7 km au Sud, de l'autre coté du centre ville.<br>ZPS FR 24 10004 Vallée de l'Yevre<br>PAS DE LIEN FONCTIONNEL               |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel   |
|-------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Ressources</b>             | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Consommation d'eaux pour les sanitaires et l'entretien par le biais du réseau AEP public.<br>A noter une cuve de récupération des eaux pluviales pour alimentation secondaire des WC.<br><br>PAS DE PRELEVEMENT DIRECT AU MILIEU NATUREL |
|                               | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                               | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Léger excédent à prévoir<br>Objectif visé lors du chantier = 0 déblai  |
|                               | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Milieu naturel</b>         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Un diagnostic faune flore a été mené sur le terrain.<br><br>Secteur enclavé ne présentant pas d'intérêt patrimonial, pas de continuité écologique  |
|                               | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|                         |  |  |  |  |
|-------------------------|--|--|--|--|
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/>  | <p>Le site n'appartient pas a une exploitation agricole.</p> <p>L'aspect visuel agricole relève du mode d'entretien retenu dans l'attente de construction sur un secteur UE et pas A du PLU</p>  |
| Risques et nuisances    | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                       | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/>  |  |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/>  |  |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>                       | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | <p>Les eaux usées seront transférées directement a la station de Bourges St Sulpice</p> <p>Les eaux pluviales de voiries seront traitées par séparateur hydrocarbures et tamponnées</p> <p>Les déchets seront stockés et évacués conformément a la réglementation.</p>   |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?                | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>                       | <p>Bruit lié au trafic des véhicules sur le site</p> <p>Orientation du site pensée de manière a ce que le bâtiment forme un écran entre les zones pavillonnaires et le parking.</p> <p>Le projet est situé en bordure de la RD2076 qui est classé 3 du point de vue du bruit (bande de 100m de part et d'autre de la voie)</p> |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?<br>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?           | <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/>            | <p>Odeurs potentielles liées a l'implantation d'un restaurant de type brasserie.</p> <p>Nuisance peu probable</p> <p>A noter la position du projet en continuité d'une zone d'activités existante.</p>   |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?<br>Est-il concerné par des vibrations ?                 | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>                       | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> |  |

|  |   |                                     |                                     |   |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
|  | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Un éclairage de sécurité des parkings et circulation piétonne sera présent, associé à des dispositifs de déclenchement fonction de la luminosité extérieure. Les candélabres seront sur plots bas pour réduire le rayonnement.</p> <p>Des spots seront implantés au niveau des quais pour des raisons de sécurité, mais orientés vers le bas pour réduire le rayonnement</p>   |
| Pollutions                             | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Présence potentielle d'une chaudière gaz naturel de faible puissance</p> <p>La faible puissance, le combustible, le bon entretien et le lieu d'implantation en bord de route départementale permet de présenter un impact négligeable</p>  |
|  | <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Collecte séparée des eaux pluviales de voiries EPv et des eaux pluviales de toitures EPt avec bassins enterrés et bassins aériens paysagés assurant un débit de rejet au réseau public [fosse] limite à 1 l/s/ha conformément au SDAGE</p> <p>Les EPv seront traitées par séparateur hydrocarbures</p> <p>Les eaux usées seront rejetées au réseau public EU existant en bordure du terrain, la zone restauration sera équipée d'un dégraisseur en plus.</p> |
|  | <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Le projet sera émetteur de déchets non dangereux de type cartons, DIB, plastique, ... assimilables à des ordures ménagères.</p> <p>Ces déchets feront l'objet d'une collecte sélective sur chacun des lots, mais aussi dans les espaces communs pour inciter les visiteurs à cet usage.</p>  |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|  | <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p> | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'activité du projet, du lieu d'implantation et des impacts attendus, il n'apparaît pas nécessaire de mettre en œuvre une étude d'impact.

Chaque élément potentiellement source d'impact a été analysé, et des moyens de prévention et de protection ont été définis. On notera par exemple:

- Eau

Consommation d'eau limitée par la mise en œuvre de robinetterie hydro-économe

Mise en place d'une cuve de récupération d'une partie des eaux pluviales de toiture du projet pour alimenter la chasse d'eau des WC

- Eaux pluviales

Collecte des Eaux pluviales, traitement des hydrocarbures

Bassins de régulation du débit de rejet pour compenser l'imperméabilisation, selon les demandes du SDAGE

- Eaux usées

Rejets assimilables à des eaux sanitaires (WC, lavabo, ...)

Rejets assimilables également à des eaux sanitaires mais de type cuisine. Ces eaux feront l'objet d'un prétraitement par bac dégraisseur.

Pas de rejet direct au milieu naturel mais traitement en station d'épuration

- Déchets

Moyens de collecte et de stockage des déchets intégrés au projet

La présence de filières locales de valorisation a été analysée

La production de déchets est assimilable à des ordures ménagères

Le tri sera imposé et également proposé aux usagers pour les sensibiliser

- Bruit

Une réflexion a été menée dès la conception pour protéger les habitations des bruits potentiels

Bâtiment formant écran à la circulation automobile

- Luminosité

Eclairage bas et sur détecteur de luminosité extérieure

- Energie

Bâtiment performant

Centrales double flux pour les lots individuels

Chaudière gaz naturel pour l'hyper

- Trafic

Implantation en continuité d'une zone existante, donc pas de cumul nécessaire au trafic déjà existant sur le secteur, car il s'agit d'une continuité de déplacement pour les futurs usagers

Accès routier adapté et sécurisé

Etude routière en cours

Transports doux favorisés: Arrêt de bus, cheminement deux roues, ... en continuité de liaisons existantes

- Air

Combustible peu polluant et faible puissance de chaudière

Dans le cadre de la demande de CDAC, une notice intitulée Environnement et développement durable a été réalisée, et est jointe au présent dossier.

On notera également qu'une étude Faune Flore a été menée sur le site démontrant une valeur patrimoniale faible s'agissant d'un site trop enclavé en secteur urbanisé pour présenter un intérêt. Ce diagnostic est également présenté en annexe.

Un soin tout particulier a été porté à l'aspect paysager du projet afin de favoriser son intégration dans l'environnement, voir même d'améliorer la sensation actuelle de ce terrain en creux dans l'alignement en bordure de route. Les éléments paysagers sont présentés dans la notice Environnement et développement durable.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |  |                                     |
|-------|--|-------------------------------------|
| 1     | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | <b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet  |
|--|
| Extrait dossier de CDAC - Présentation du projet et des ses effets, au regard du développement durable et de la préservation de l'environnement - Janvier 2013 |
| Diagnostic Faune Flore - Novembre 2011   |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

PARIS

le

12 février 2013

Signature

